



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 septembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Pierre LAMBOROT
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Gaston FOUCHERES	M. Gilbert MENUET pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Philippe GUYARD	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEPLACEMENTS

Dijon - 13 boulevard Henri Camp - Acquisition d'une maison d'habitation

Mme CIPOLLINI-CRAUZAZ Michèle est propriétaire d'une maison située 13 boulevard Henri Camp à Dijon, cadastrée section DP n°469.

Cette maison, d'une surface habitable d'environ 163 m², comprend une entrée, cuisine aménagée, séjour-salon, chambres, salle de bains, wc, combles aménagées, buanderie, cave, garage, terrasse, jardin arboré, ainsi qu'un studio indépendant cédé occupé.

Il est proposé d'acquérir ce bien moyennant l'indemnité globale de quatre cent cinquante deux mille euros (452 000 €), indemnité de remploi comprise, lequel prix est conforme à l'évaluation de France Domaine. Il est également proposé d'attribuer au propriétaire une indemnité forfaitaire et définitive d'un montant de trois mille euros TTC (3 000 € TTC) correspondant aux frais de déménagement et de prendre en charge les diagnostics obligatoires, à concurrence d'un montant global et forfaitaire de mille euros TTC (1 000 € TTC).

Enfin, il est proposé d'autoriser le propriétaire à conserver la jouissance de son bien jusqu'au 31 décembre 2009, à titre gratuit et à titre strictement personnel, étant précisé que tout retard dans la libération du bien donnera lieu au versement d'une astreinte journalière d'un montant de 150 €.

Vu l'avis de la Commission.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'acquérir** sur Mme CIPOLLINI-CRAUZAZ Michèle, la maison située 13 boulevard Henri Camp, cadastrée section DP n°469 et comprenant notamment un studio cédé occupé ;
- **d'autoriser** le vendeur à conserver, à titre gratuit et à titre strictement personnel, la jouissance de ce logement jusqu'au 31 décembre 2009 au plus tard, tout retard dans la libération des lieux donnant lieu au versement d'une astreinte journalière d'un montant de 150 € ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant un montant total de 456 000 € ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

18 SEP. 2009



Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

Pierre PRIBETICH

Convocation envoyée le 10 septembre 2009

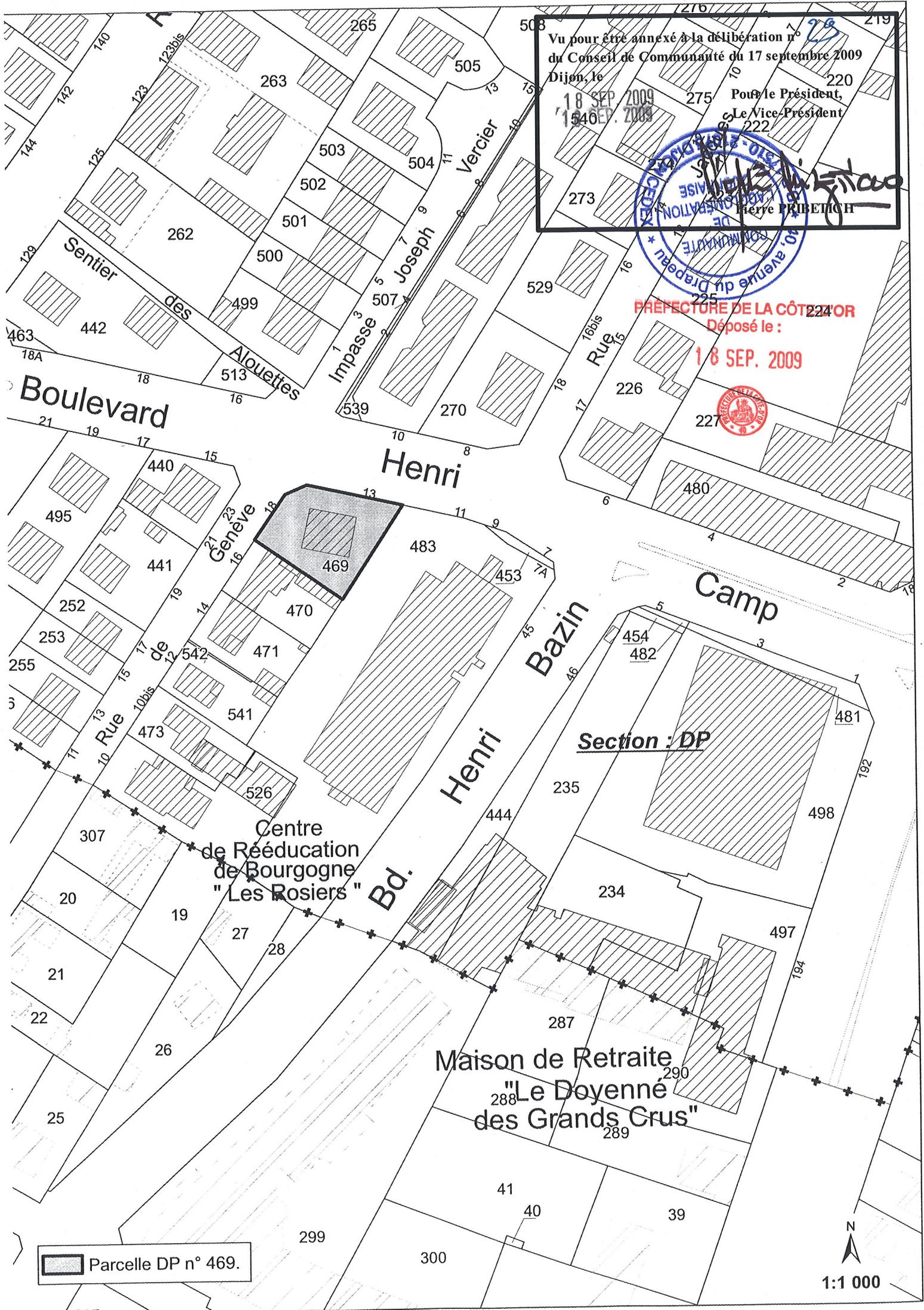
Publié le 18 SEP. 2009

Déposé en Préfecture le

Vu pour être annexé à la délibération n° 28
 du Conseil de Communauté du 17 septembre 2009
 Dijon, le 18 SEP. 2009
 Pour le Président,
 Le Vice-Président
 Pierre FRIBETICH



PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR
 Déposé le :
 18 SEP. 2009



Parcelle DP n° 469.

Maison de Retraite
 "Le Doyenné
 des Grands Crus"

Section : DP

Centre
 de Rééducation
 de Bourgogne
 "Les Rosiers"

